

Un outil indispensable en classe Le manuel scolaire

Paul Aubin

Numéro 75, automne 2003

Sur les bancs d'école

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7320ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Aubin, P. (2003). Un outil indispensable en classe : le manuel scolaire. *Cap-aux-Diamants*, (75), 26–30.

UN OUTIL INDISPENSABLE EN CLASSE : LE MANUEL SCOLAIRE

PAR PAUL AUBIN

Peut-on imaginer l'enseignement sans le manuel scolaire? Et pourtant, il n'a pas toujours occupé la place qui est sienne aujourd'hui!

Manuel distribué gratuitement à des centaines de milliers d'exemplaires : C.-J. Magnan et J. Ahern, *Mon premier livre - Lire - écrire - compter - éducation - instruction*, 1900. (Archives de l'auteur).

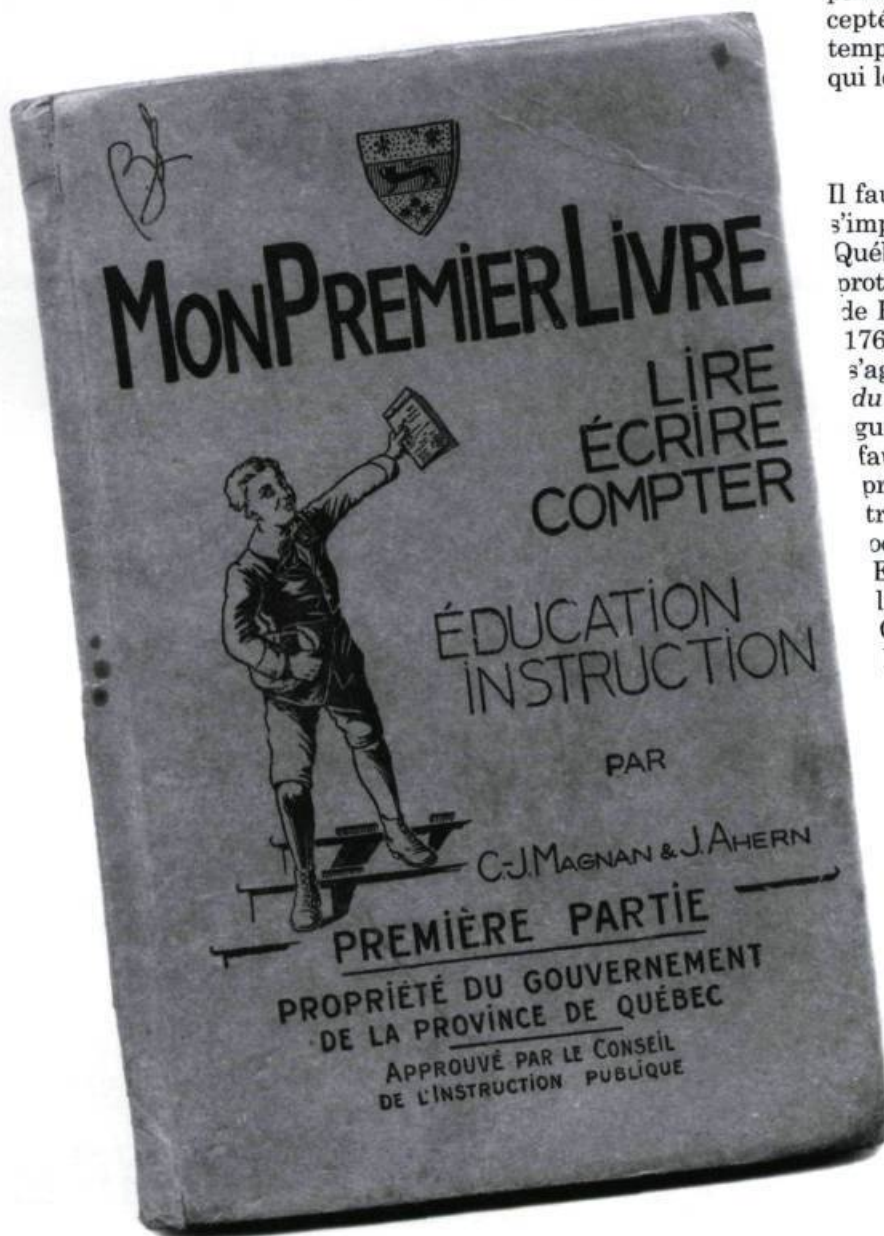
Qu'en était-il dans les écoles primaires de la Nouvelle-France? Rappelons que l'absence d'imprimerie au Québec signifiait nécessairement l'importation de France et les sources

sont avares quant à l'identification formelle des imprimés utilisés en classe. Au moins un titre nous est connu : M^{re} Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, successeur de M^{re} François de Laval, rédige et fait imprimer en France, en 1702, le *Catéchisme du diocèse de Québec*. Toutefois, seuls quelques exemplaires, acheminés en 1703, parvinrent au Canada. En effet, la majeure partie du tirage, expédiée en 1704, fut interceptée par des corsaires anglais en même temps que l'auteur qui était à bord du navire qui le ramenait à Québec.

DES MANUELS IMPORTÉS

Il faut attendre le Régime anglais pour voir s'implanter un début d'industrie du livre à Québec. William Brown et Thomas Gilmore, protestants anglophones unilingues émigrés de Philadelphie à Québec, y impriment, en 1764, le premier livre produit au Québec. Il s'agit d'un manuel scolaire : le *Catéchisme du diocèse de Sens*. Cette première préfigure de ce que sera la saga du manuel. Il faut y voir l'importance accordée à l'imprimé destiné aux écoles, puisque c'est notre premier livre, et aussi la grande place occupée par la religion dans cet ouvrage. Effectivement, en plus de la nature du livre, ce projet, initié par l'évêque de Québec M^{re} Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, sera mené à terme par le chanoine Jean-Olivier Briand, son futur successeur.

Moisson restreinte durant le XVIII^e siècle avec seulement quinze titres édités au Québec, dont sept sont à sujets religieux, comme le *Pseautier* [sic] de Dav[id] a[ve]c les cant[iques] à l'usage des é[coles] de 1774 ou le *Formulaire de prières, à l'usage des pensionnaires des religieuses ursulines* de 1777. Retenons que les livres à sujet religieux étaient souvent utilisés comme manuels d'apprentissage de la lecture. Autre dominante : onze de ces quinze impressions chez nous sont en fait des réimpressions de manuels français. Alors qu'aucun imprimé n'est destiné aux élèves an-



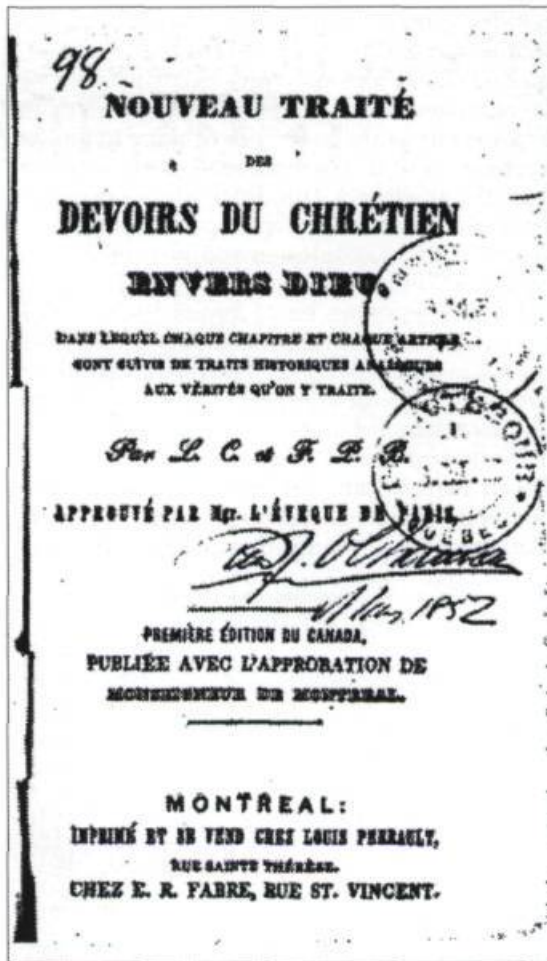
glophones – ce qui laisse sous-entendre que toute la production qui s'adressait à eux était importée d'Angleterre – on note la parution de deux manuels pour les Amérindiens, dont un cas unique. En effet, en 1777, l'éditeur Fleury Mesplet de Montréal imprime un syllabaire destiné aux Iroquois et rédigé uniquement dans leur langue : *Iontri8aie8tak8 ionskanek8 n'aieienterihag gaiatonsera te gari8toraragon Ong8e on8e Ga8ennontakon*.

UNE PRODUCTION QUÉBÉCOISE

Le début du XIX^e siècle inaugure la rédaction de manuels scolaires par des Québécois avec des sujets profanes. Professeur au Séminaire de Québec, l'abbé François-Xavier Pigeon publie anonymement, en 1804, une *Géographie à l'usage des écoliers du Petit Séminaire de Québec*. L'abbé Pigeon veut ainsi, comme il l'écrit dans la préface, éviter à ses élèves «d'incommodité et la peine de copier des abrégés». Cinq ans plus tard, l'arithmétique fait une entrée remarquée dans nos manuels, que ce soit le *Traité d'arithmétique pour l'usage des écoles* de Bouthillier ou *A Concise Introduction to Practical Arithmetic : for the Use of Schools* de John Strachan. Le livre de Bouthillier aura une longue carrière avec une douzaine de réimpressions jusqu'en 1864. Et on sait qu'il était encore en usage, en 1880, au Séminaire de Nicolet. Comme Pigeon, Bouthillier croit que «la rareté des livres de cette espèce dans ce pays a fait que jusqu'à présent les Maîtres d'Écoles ont été obligés de faire copier les principes de l'Arithmétique». Écossais émigré en Ontario et promis à une brillante carrière, Strachan enseigne à Cornwall lorsqu'il publie, à Montréal, son manuel d'arithmétique. Il s'agit là d'une première, mais non d'une dernière collaboration entre le Québec et l'Ontario dans le champ des imprimés destinés à l'enseignement.

Une importante part du marché québécois du manuel est toujours occupée par la reproduction d'auteurs étrangers. Pour la clientèle scolaire de langue anglaise, il faut attendre tard au XIX^e siècle pour voir un anglophone né au Québec signer un manuel. Jusque-là, cette clientèle était desservie par des auteurs parfois nés en Angleterre et immigrés au Québec, mais surtout par des réimpressions faites ici de manuels initialement imprimés en Angleterre. De 1817 à 1870, huit manuels de William Eusebius Andrews ou de Lindley Murray connaîtront au Québec 42 réimpressions.

Deux autres clientèles anglophones génèrent des productions de manuels : les loyalistes et les Irlandais. Ce n'est pas parce qu'ils ont fui les États-Unis, à cause de leurs convictions



Le livre de lecture au XIX^e siècle : *Le nouveau traité des devoirs du chrétien envers Dieu*. Montréal, Fabre & Perrault, E.R. Fabre, 1841. (Archives de l'auteur).

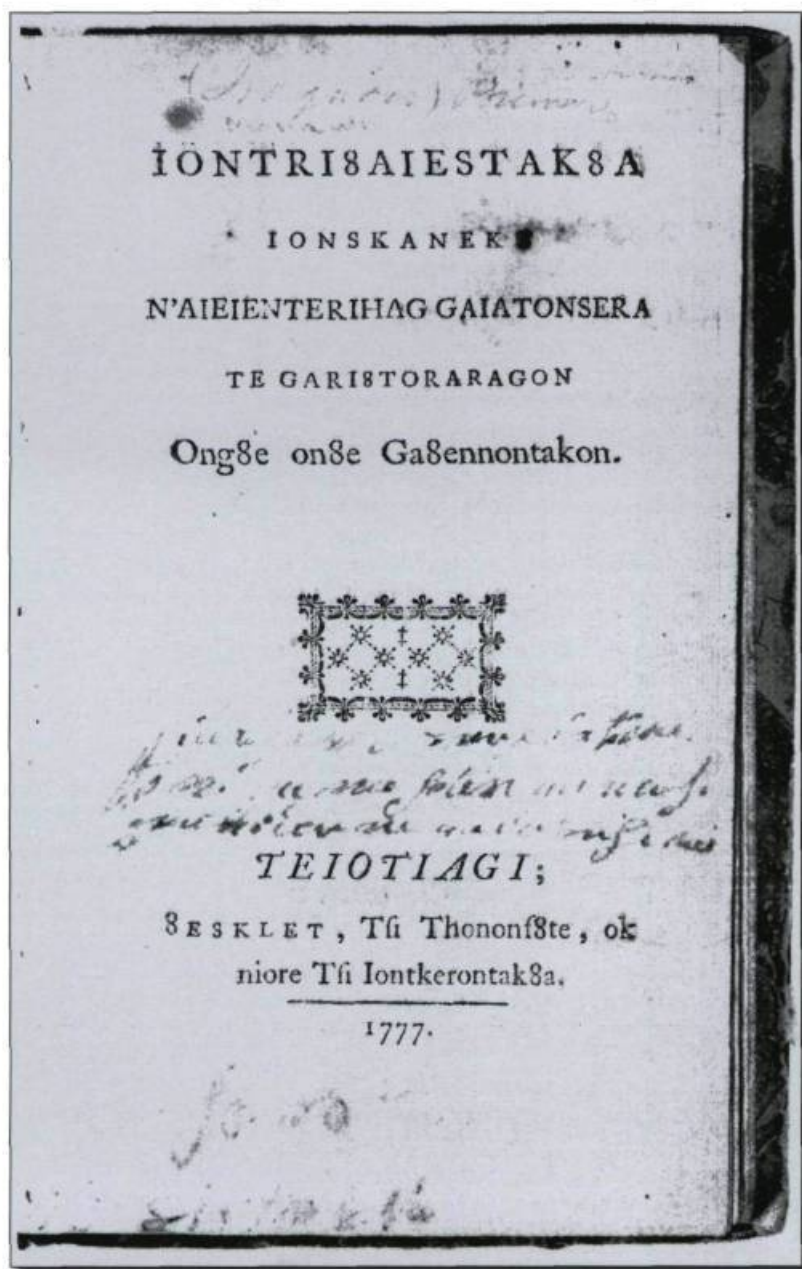
royalistes, que les loyalistes ont coupé tous les ponts avec les anciens colons de la couronne anglaise. Aussi, ont-ils tendance à utiliser les manuels scolaires auxquels ils étaient habitués, ce qui pose problème, car on reproche à ces ouvrages – à commencer par le surintendant Jean-Baptiste Meilleur, en 1843 – de véhiculer l'idéologie républicaine dans une colonie qui fait toujours partie intégrante de la couronne d'Angleterre. Enfin, pour les Irlandais qui arrivent par milliers à partir de la décennie 1830, on procédera à la réimpression au Québec d'une quinzaine de manuels d'Irlande, entre 1845 et 1861. Non seulement ces manuels sont-ils utilisés dans les écoles à concentration irlandaise, mais ils ont bonne presse auprès de tous les anglophones, catholiques ou protestants, et ce, tant au Québec qu'en Ontario, car ils ont la réputation d'être strictement neutres en matière de religion.

LA CONTRIBUTION DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Les communautés enseignantes, particulièrement les communautés masculines, ouvriront le marché québécois à la France. À peine installés à Montréal, à l'automne 1837, les Frè-

res des écoles chrétiennes publient au printemps suivant un *Nouveau traité d'arithmétique* qui n'est pas si «nouveau». En fait, c'est la reprise d'un texte publié initialement en France par leurs confrères et pour lequel on s'est contenté de transposer le système métrique en mesures à l'anglaise alors en usage. Dans d'autres cas, la transposition ici d'instruments pédagogiques rédigés en France pose problème. Ainsi, en est-il de *L'agriculture dans les écoles en 41 leçons* des Frères de l'instruction chrétienne, ouvrage publié une première fois en 1896 et réimprimé au moins jusqu'en 1938. Le contenu est la reprise presque mot à mot d'un texte publié initialement à l'intention des élèves des agriculteurs de Bretagne, comme si le climat, le sol et l'économie agricole étaient les mêmes. Signalons que la même communauté publiera une

Seul syllabaire rédigé
uniquement en mohawk et
publié à Montréal par
Mesplet, en 1777 :
Iontrisaiestak8 ionskanek8
n'aieienterihag gaiatonsera
te garistoraragon Ong8e
on8e Ga8ennontakon.
(Archives de l'auteur).



autre version de ce manuel – en y ajoutant quelques pages sur la culture de la canne à sucre – à l'intention des élèves de ses écoles d'Haïti!

Un autre phénomène d'importation marquera de façon durable le paysage de la pédagogie québécoise : *Le nouveau traité des devoirs d'un chrétien*. Publié initialement en France, en 1703, par Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de la communauté des Frères des écoles chrétiennes, ce «traité» sera imprimé une première fois à Montréal. Jusqu'en 1904, il connaîtra plus de 60 réimpressions au Québec, devenant ainsi l'un des principaux best-sellers au XIX^e siècle. Employé partout comme livre de lecture – le surintendant Pierre-Joseph-Olivier Chauveau rapporte qu'il est utilisé dans 193 municipalités scolaires, en 1855 – ce manuel se retrouve au centre de nombreuses querelles, tant pédagogiques que religieuses. Surutilisation en premier lieu, car on s'en sert plusieurs années de suite, comme s'en plaint d'ailleurs l'inspecteur Lanctot, en 1858 : «Il n'y a pas un élève qui ne l'ait lu et relu dix fois». Utilisation à mauvais escient est l'autre reproche que l'on entend. À cet effet, le surintendant Gédéon Ouimet rappelle, en 1883, que tout utile que soit ce manuel, il ne peut être employé par les débutants, mais seulement par ceux qui, ayant acquis les bases de la lecture, peuvent s'en servir comme livre d'exercice. Enfin, c'est un manuel sujet à controverse religieuse : directeur d'école à Windsor, John Hamilton Graham se plaint qu'il contient des «*articles on the dogmas and practices of Roman Catholics, which are highly offensive to most Protestants*».

L'exceptionnelle carrière de ce manuel marque l'émergence d'une des caractéristiques du paysage des manuels scolaires québécois, soit l'édition par les communautés religieuses. Depuis les ursulines, en 1777, jusqu'à aujourd'hui, plus de vingt communautés ont édité des manuels scolaires. Si certaines comme les sœurs hospitalières n'ont produit que quelques titres destinés à leurs orphelinats, d'autres, notamment les communautés masculines vouées à l'enseignement et originaires de France, ont occupé un vaste espace de ce secteur économique. Ainsi, durant la décennie 1920, années où elles sont à leur apogée en tant qu'éditeurs, près de 70 % de tous les titres destinés aux élèves sont produits par les communautés qui agissent à la fois comme auteurs, imprimeurs, éditeurs et commerçants dans leurs écoles quand elles ne fondent pas leurs propres librairies habituellement connues sous le terme «procure». Cette prédominance, pour ne pas dire hégémonie durant une certaine période, s'expli-

que à la fois par des conditions de structure interne – chaque communauté a son propre groupe d'auteurs membres de la communauté, sa propre imprimerie et un premier réseau de distribution, ses propres écoles – et par des conditions politiques comme cette loi de 1909 qui leur permet justement de n'utiliser que leurs propres manuels.

DES ÉDITEURS LAÏQUES

Une telle situation ne pouvait pas laisser indifférents les éditeurs laïques. Cependant, avant de parler d'affrontement, il faut d'abord souligner la collaboration. Les Frères des écoles chrétiennes, avant de fonder leur propre maison d'édition, confient à plus de vingt éditeurs différents les textes qu'ils rédigent ou qu'ils empruntent à leurs confrères de France. Les sœurs de la congrégation de Notre-Dame faisaient régulièrement affaire avec Beauchemin alors que les Frères maristes recouraient aux bons soins de Granger. Il n'en demeure pas moins que des plaintes seront formulées comme celles de l'union typographique Jacques-Cartier qui, en 1893, reproche aux imprimeries des communautés d'être à l'origine du chômage d'une partie de ses membres. À partir de la décennie 1940, notamment avec la fondation, en 1945, du Centre de psychologie et de pédagogie, première maison d'édition spécialisée dans le manuel scolaire qui ne soit pas une communauté, la part du marché détenue par les maisons religieuses ira en décroissant.

En plus des auteurs et des éditeurs, il faut compter le gouvernement comme un des principaux agents dans la politique et la production des manuels.

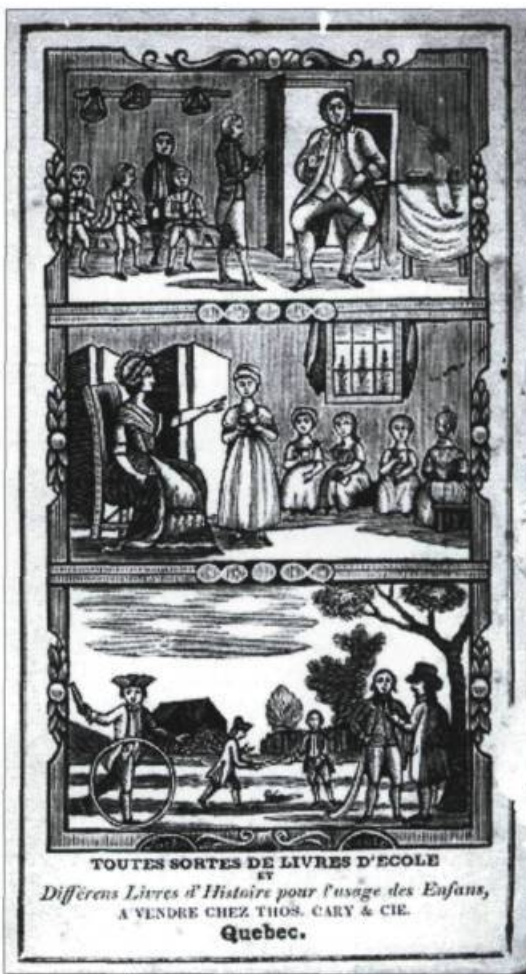
LA POLITIQUE D'APPROBATION

Jusqu'en 1840, aucune directive n'encadre ou ne limite le professeur dans le choix des manuels. Il utilise ce que bon lui semble ou ce que les parents décident de procurer à leurs enfants, y compris des journaux comme manuels scolaires! Le Département de l'Instruction publique, créé en 1856, se voit confier, parmi d'autres fonctions, celle d'établir les listes de livres autorisés en classe. Régulièrement publiées à partir de 1860, ces listes deviennent une des productions du Département de l'Instruction publique les plus consultées si on se fie aux nombreux échanges de correspondance. Décisions parfois contestées, pas toujours appliquées comme en témoignent les menaces récurrentes de couper les fonds aux commissions scolaires qui persistent à permettre l'utilisation de manuels non approuvés, il n'en demeure pas moins qu'auteurs et éditeurs doivent obligatoirement

en tenir compte sous peine de perdre un marché lucratif.

Cette politique d'approbation vise un certain nombre d'objectifs, dont l'uniformité, pour en arriver à ce que tous les élèves d'une même classe puissent lire dans le même manuel pour telle discipline. Voilà un objectif qui semble aller de soi, mais qui a constitué un cheval de bataille durant le XIX^e siècle. Aussi, le gouvernement tente-t-il, pour en arriver à ses fins, de faire certains gestes, comme le lancement de concours pour la rédaction de manuels, étant entendu que les manuscrits primés feraient l'objet d'une campagne de promotion auprès des instituteurs. C'est ainsi qu'André-Napoléon Montpetit décroche la palme, en 1875, avec une série de cinq livres de lecture. Succès mitigé, faut-il le dire car, non seulement était-il le seul auteur à s'être inscrit au concours, mais sa série ne connaîtra qu'une seule réédition, ce qui, dans la pratique en cours à l'époque, constitue presque un désaveu.

Toujours avec l'uniformité des manuels en vue et aussi pour essayer de diminuer les coûts d'achat par les parents, le Département



Illustrations tirées du *Livre des enfants* [sic]. T. Cary, Québec, 1834, 24 p. (Archives de l'auteur).



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

En-tête du *Journal de l'Instruction publique*, fondé en 1857, par Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. (Archives de Cap-aux-Diamants).

de l'Instruction publique tente une nouvelle manœuvre, en 1876, en se faisant libraire par la mise sur pied du Dépôt du livre. Ainsi, les commissions scolaires qui le désirent pourront s'y approvisionner en matériel pédagogique de toute sorte. L'initiative soulève un tollé, tant chez les éditeurs laïques que religieux, à un point tel que cette librairie gouvernementale est abolie en 1880. À cause des difficultés d'approvisionnement en Angleterre pendant et même après la Première Guerre mondiale, on tentera en vain, en 1920, de créer le même service pour les écoles desservant les anglophones.

Après l'échec du Dépôt du livre, et toujours avec l'uniformité et la gratuité dans le collimateur, on ajoute un nouvel objectif, soit la diminution du nombre de manuels qu'un élève doit se procurer chaque année (un manuel par matière, chaque manuel devant être utilisé pour chacune des années subséquentes dans les classes supérieures). Le gouvernement revient donc à la charge avec un projet grandiose, soit la publication d'une série de manuels pour chacune des années du cours primaire, la nouveauté consistant à mettre à l'intérieur du même couvert toutes les disciplines étudiées dans chacune des années. Et en prime, distribution gratuite à qui le demandera. En fait, ne sera publié que le manuel destiné aux commençants : *Mon premier livre - Lire - écrire - compter - éducation - instruction* où on aborde la lecture, l'écriture, la grammaire, l'histoire sainte et la géographie. Manuel de l'élève tout autant que manuel du maître, car la « matière » est divisée par mois, il fournit au professeur un guide pour évaluer la progression des enfants

ou lui impose un carcan, c'est selon. Encore en vogue durant la décennie 1930 et distribué gratuitement par le truchement des commissions scolaires qui en font la demande, le tirage cumulatif de centaines de milliers d'exemplaires (tirage de 200 000 pour la seule année 1901!) a peut-être marqué la pédagogie québécoise. Mais ce manuel, fruit d'une décision du gouvernement libéral de Simon-Napoléon Parent, a sûrement généré un intéressant bénéfice à l'imprimeur, le très libéral journal *Le Soleil*.

Un document pédagogique imprimé en 1765, cinq en 1800, 21 en 1850, 46 en 1900, 137 en 1950 et 253 en 2000 (et encore la compilation du catalogue n'est pas complétée pour cette dernière année!). Parti d'un outil aléatoire pour l'enseignement, le manuel scolaire est devenu une de ses composantes essentielles tout comme un des acteurs majeurs de l'industrie du livre. Encensé, vilipendé, il continue toujours d'avoir sa place dans la boîte à outils des élèves tout comme dans celle des professeurs, où il doit maintenant faire une petite (?) place aux disques compacts et à Internet. ♦

Paul Aubin est chercheur au Centre inter-universitaire d'études québécoises.

Pour en savoir plus :
<http://www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/>